

Les offres d'emploi repartent à la hausse en région bruxelloise

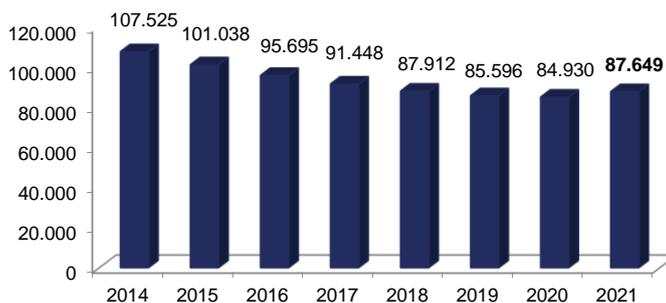
Le chômage à nouveau en légère augmentation

Durant le mois de mai 2021, Actiris a reçu directement 4.444 offres d'emploi, soit une augmentation de 82,9% par rapport à mai 2020. Un chiffre encourageant qui doit cependant être pris avec recul au vu de l'ampleur de la crise en mai 2020. La région bruxelloise compte 87.649 chercheurs d'emploi, une augmentation de 3,2% par rapport au mois de mai 2020. Le chômage chez les jeunes augmente quant à lui de 1,7%.

Augmentation annuelle du chômage et hausse moins marquée chez les jeunes

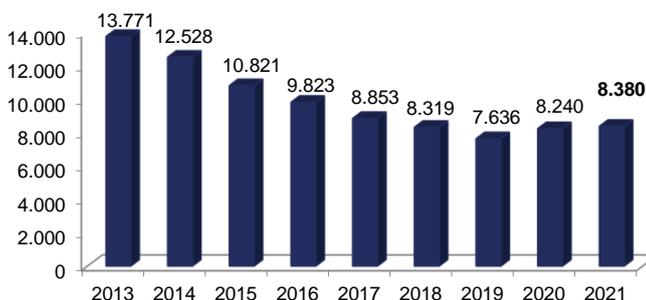
Fin mai, Bruxelles compte 87.649 chercheurs d'emploi pour un taux de chômage de 15,4%. Cela signifie une augmentation de 2.719 personnes (+3,2%) par rapport à l'année précédente. En variation mensuelle, on constate une diminution de -1.670 personnes (-1,9%). Le chômage des jeunes atteint quant à lui un taux de 22,7%. Bruxelles compte 8.380 jeunes chercheurs d'emploi en mai 2021, soit 140 de plus que l'an dernier (+1,7%).

Nombre de chercheurs d'emploi bruxellois pour le mois de mai



Source : Actiris, view.brussels

Nombre de jeunes chercheurs d'emploi (<25 ans) bruxellois pour le mois de mai



Source : Actiris, view.brussels

Si les entrées dans le chômage classique n'ont pas beaucoup augmenté, cela s'explique par le fait que pour l'instant l'effet de la crise du Covid-19 s'enregistre surtout au niveau du chômage temporaire et du droit passerelle. De très nombreuses entreprises ont dû recourir au chômage temporaire pour faire face à l'arrêt de leurs activités suite aux mesures de confinement qui ont été prises d'urgence afin de faire face à l'épidémie de Covid-19. Ainsi au maximum de la crise sanitaire soit en avril, on enregistre au niveau de la

Belgique environ 1.135.000 travailleurs au chômage temporaire dont environ 92.000 bruxellois (environ 27% des salariés bruxellois). Pour le droit passerelle, environ 388.000 indépendants ont bénéficié du droit passerelle également en avril dont près de 49.000 bruxellois (ce qui représente 57% des indépendants bruxellois).

Dès lors, l'incidence sur les chiffres du chômage classique est actuellement plus limitée, puisque le recours au chômage temporaire permet aux entreprises de ne pas devoir procéder à des licenciements massifs. Pour bénéficier du chômage temporaire, les travailleurs ne doivent pas obligatoirement s'inscrire comme chercheurs d'emploi auprès des services publics de l'emploi.

Le taux de chômage

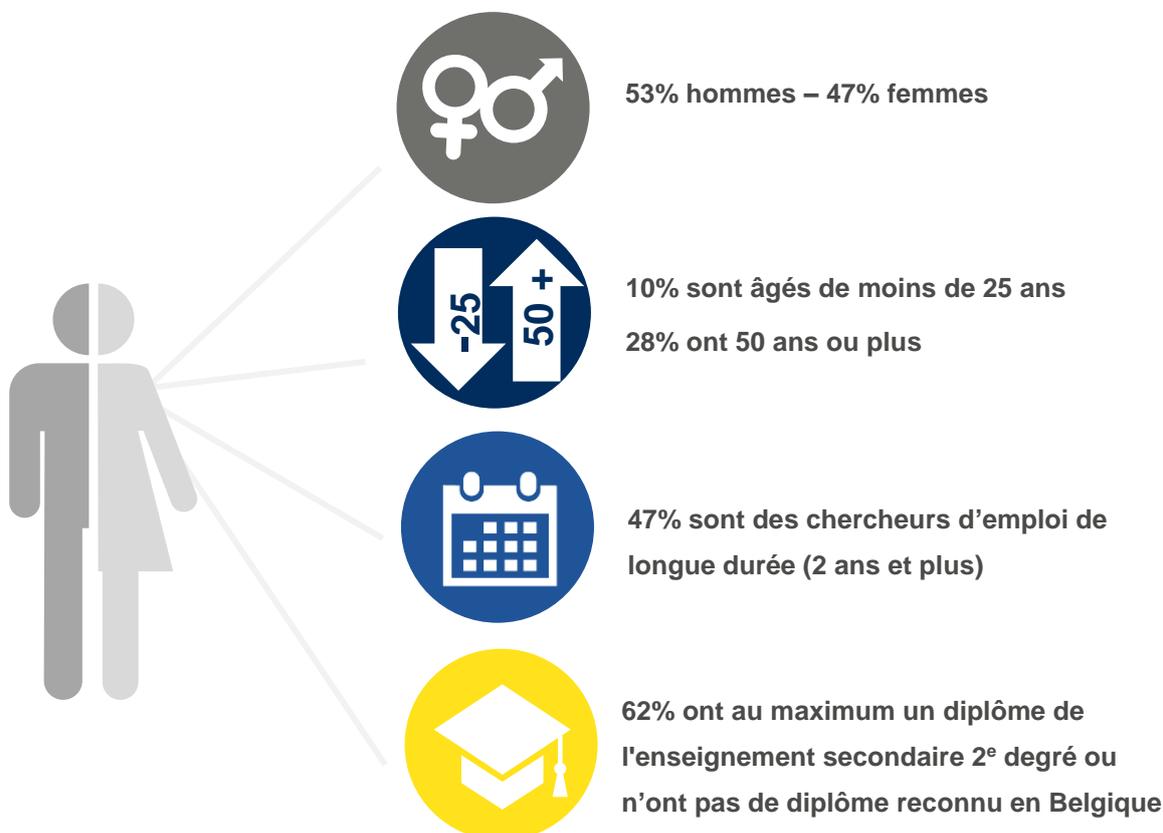
Fin mai 2021, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 15,4% (15,1% pour les hommes et 15,8% pour les femmes). En mai 2020, le taux de chômage s'établissait à 15,1%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active a, en Région bruxelloise, augmenté en 2019 de 1,3% par rapport à l'année précédente.

Caractéristiques et évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin mai 2021, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 87.649 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une augmentation de 2.719 personnes par rapport à l'année précédente (+3,2%).

On compte au cours du mois de mai 6.992 entrées dans le chômage (5.741 réinscriptions et 1.251 nouvelles inscriptions) contre 8.662 sorties, soit une diminution sur une base mensuelle du nombre de DEI de -1.670 personnes (-1,9%).



Principales caractéristiques et évolutions du chômage – mai 2021

		Mai 2021	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		87.649	100,0%	-1.670	-1,9%	2.719	3,2%
Catégorie	DEDA ¹	58.154	66,3%	-644	-1,1%	-559	-1,0%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	5.186	5,9%	-381	-6,8%	-226	-4,2%
	Autres DEI	24.309	27,7%	-645	-2,6%	3.504	16,8%
Sexe	Hommes	46.384	52,9%	-927	-2,0%	1.237	2,7%
	Femmes	41.265	47,1%	-743	-1,8%	1.482	3,7%
Age	- 25 ans	8.380	9,6%	-579	-6,5%	140	1,7%
	25 - 49 ans	54.769	62,5%	-1.096	-2,0%	1.609	3,0%
	50 ans +	24.500	28,0%	5	0,0%	970	4,1%
Durée d'inoccupation	- 1 an	32.762	37,4%	-1.240	-3,6%	453	1,4%
	1 - 2 ans	13.439	15,3%	-457	-3,3%	1.556	13,1%
	2 ans +	41.448	47,3%	27	0,1%	710	1,7%
Niveau d'études	Faible ²	54.155	61,8%	-850	-1,5%	3.316	6,5%
	Moyen	18.682	21,3%	-547	-2,8%	-37	-0,2%
	Élevé	14.812	16,9%	-273	-1,8%	-560	-3,6%
Usagers du CPAS		10.451	11,9%	-37	-0,4%	972	10,3%
Taux de chômage	Total	15,39		-0,29		+0,28	
	Hommes	15,07		-0,30		+0,07	
	Femmes	15,76		-0,28		+0,54	

Source : Actiris, calculs view.brussels

On dénombre en Région bruxelloise 58.154 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 5.186 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 24.309 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 87.649 DEI inscrits en mai 2021, 10.451 CE sont usagers du CPAS (soit 11,9% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 8.380 jeunes DEI, 1.956 sont usagers du CPAS, soit 23,3%.

On constate une diminution de -1,0% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-226 unités, -4,2%). Le nombre des autres chercheurs d'emploi a augmenté de 16,8% sur une base annuelle.

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

Le volume d'offres d'emploi directement reçues augmenté de 82,9% par rapport à l'année dernière

Actiris a reçu 4.444 offres d'emploi en mai 2021. On observe une augmentation de +82,9% du nombre d'OE par rapport au mois de mai 2020. Il s'agit d'une augmentation de 53,1% sans tenir compte des OE de type intérimaire. Depuis le début de la crise sanitaire, Actiris a constaté une baisse globale du nombre d'offres d'emploi reçues directement par Actiris de 7,5% par rapport à une période similaire antérieurement à la crise du Covid (2018-2019). Sans tenir compte des OE de type intérimaire cette baisse s'élève à -17,4%.

Il est à souligner que la hausse annuelle très importante des OE par rapport à l'année passée est liée évidemment au niveau très faible des OE reçues en mai 2020 (début de la crise sanitaire) mais s'explique également en grande partie par une amélioration de la capture des OE de type intérimaire par Actiris. Cette hausse doit donc être interprétée avec réserve et ne reflète pour l'instant que partiellement une réelle reprise des activités.

Toutefois d'autres éléments que les OE de type intérimaire peuvent expliquer également ce niveau élevé des OE, on peut citer :

- Actiris a lancé en mars une nouvelle campagne de communication pour rappeler ses services aux entrepreneurs bruxellois (« renforcer mon équipe, comment faire ? Actiris vous aide ! »). Cette campagne peut avoir eu un impact sur le volume des OE reçues en mars et en avril ;
- et enfin nous pouvons souligner que la reprise progressive des activités, en particulier dans le secteur de l'Horeca augmente également le volume des OE reçues. Le volume des OE dans l'Horeca est passé de moins de 30 unités en début d'année à 98 OE en avril et maintenant à 204 OE en mai.

On constate une augmentation du nombre d'offres d'emploi totales (y compris les OE reçues par l'intermédiaire du VDAB et Forem et des sites partenaires) de 11,1% par rapport au mois passé et une augmentation de 65,5% par rapport à l'année dernière.

Nombre d'offres d'emploi reçues selon le canal – mai 2021

	Nombre	Variation mensuelle		Variation annuelle	
		Nombre	%	Nombre	%
OE reçues directement par Actiris	4.444	+447	+18,1	+2.014	+82,9
OE reçues du VDAB et du FOREM	14.125	+647	+9,4	+6.790	+92,6
OE reçues – sites partenaires (Jobat...)	9.353	+634	+10,3	+2.248	+31,6
Total	27.922	+1.728	+11,1	+11.052	+65,5

Source : Actiris, calculs view.brussels



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour plus d'infos & contact :

Romain Adam
0494 86 37 16
radam@actiris.be

**À la recherche de chiffres détaillés sur les chercheurs d'emploi et les offres d'emploi ?
Rendez-vous sur [ViewStat](#).**

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : www.actiris.be